

## Édito

L'ACTUALITÉ AVAIT guidé notre choix de thème : le quarantième anniversaire de la République algérienne nous avait conduits à nous pencher sur la façon dont l'Alsace et les régions voisines avaient réagi à la guerre d'indépendance. La journée d'étude a réuni une bonne cinquantaine de participants le 19 mars 2003. Elle a été riche de contributions originales. Nous avons tenu à faire connaître largement les exposés et les témoignages. Le Bulletin n°4 est donc particulièrement volumineux et consistant.

Deux remarques. La première concerne la confrontation entre des témoins et des historiens. Le vécu des uns ne correspond pas forcément à l'analyse des autres (voir l'article de G. Meynier). Les témoignages (C. Herfray, M. Pfaff, A. Preiss et R. Tabouret) montrent la complexité des situations et insistent sur le fait que le sens de l'action n'est pas remis en cause par la tournure qu'ont prise les

événements par la suite.

La deuxième est que l'image de l'Alsace martyre (voir l'article de Guy Pervillé) a échappé complètement aux Alsaciens, et a été brandie tour à tour par des camps opposés. Il y a là matière à réflexion sur l'utilisation des images identitaires.

L'actualité a guidé aussi le choix du thème de notre prochaine journée d'études. Le quarantième anniversaire de la CFDT nous permettra d'analyser la déconfessionnalisation de la CFTC. L'Alsace y a été partie prenante.

Entre temps, le travail de biographie a progressé et continue. Il a déjà abouti à un livre collectif sur les cheminots, *Cheminots militants, un siècle de syndicalisme ferroviaire*, aux éditions de l'Atelier, (524 bios + 19 notices thématiques, dont « Les particularités de l'ancien réseau A-L ») sorti en librairie le 23 octobre, au prix public de 37 euros.

Françoise Olivier-Utard

## La guerre d'Algérie en Alsace

### Qu'est-ce que le FLN ? 1954–1962<sup>1</sup>

par Gilbert Meynier

Cet article synthétique se propose de donner quelques pistes de définitions pour tenter d'éclairer ce que fut le FLN. Sa naissance, à l'automne 1954, ne peut être comprise si on ignore sa préhistoire : la disqualification, devant les blocages coloniaux, de la vieille élite des « évolués »<sup>2</sup> qui avait sans succès parié sur l'assimilation des Algériens à la France ; puis, au lendemain de la répression sanglante de la tentative insurrectionnelle improvisée de mai 1945, l'impuissance et la crise

du parti indépendantiste PPA-MTL<sup>3</sup>. Cette crise conduisit en 1953–54 au déchirement entre les plébéiens regroupés derrière le vieux dirigeant Messali Hadj (les messalistes) et l'élite des compétences du parti qui tenait le comité central (les centralistes) et à une véritable rage d'autodestruction du parti.

Une fraction des radicaux activistes, provenant surtout de l'OS<sup>4</sup> — la structure paramilitaire clandestine du parti, démantelée par la police française en 1950–51 — voulut dépasser les affrontements fratricides du parti. Elle se lança dans l'action violente en déclenchant l'insurrection armée le 1<sup>er</sup>

## Novembre 2003

### Sommaire

---

#### Qu'est-ce que le FLN

Par Gilbert Meynier 2–5

---

#### Documents de travail

Références bibliographiques sur la guerre d'Algérie 2

---

#### Exemples de notices

Albouy Pierre 3  
Erb Albert 4

---

#### Documents

Actualité NDBA 6  
Les gauches alsaciennes 6  
La conférence des délégués des fédérations socialistes du 23 février 1919 7

---

Nécrologie 7

---

#### Renseignements pratiques

Adresses 11  
Bulletin d'adhésion 12

---

#### Calendrier

Assemblée générale  
Journée d'études 12

novembre 1954. Selon une formule souvent répétée, il y eut « allumage de la mèche ». Désormais, le vieux chef historique Messali Hadj fut vite disqualifié. En 1955, l'Algérie vit l'extension de l'insurrection sous la direction du FLN et de son bras armé, l'ALN<sup>5</sup>.

**Le FLN, ce sont d'abord des cadres**, c'est à dire les « neuf chefs historiques » qui supervisent à l'été 1954 « l'allumage de la mèche », puis tout un appareil de cadres qui s'imposent à sa direction. À la différence du PPA-MTLD citoyen, ces hommes sont des notabilités rurales. Ils sont bourgeois de village (Ben Boulaïd), rejetons de familles maraboutiques prestigieuses (Aït Ahmed) ou de familles de *jawad*<sup>6</sup> (Boudiaf) ; ou bien issus de confréries religieuses (Ben Bella). Ou encore, leur statut social a été construit, soit par l'administration coloniale (le père de Krim est garde-champêtre, puis petit caïd), soit par l'appareil du parti (Didouche, Bitat). D'autres viennent d'une petite élite syndicale (Khider), souvent antichambre de postes de responsabilité dans le parti. D'autres cadres sont générés sur le terrain par le développement même de l'action armée. En d'autres termes, le mythe d'une insurrection conduite par les paysans pauvres ne résiste pas à l'examen : le FLN, c'est d'abord un groupe de cadres qui dirigent la masse rurale des combattants (*mujâhidân*), tant il est vrai que, en Histoire, on voit rarement des troupes se conduire elles-mêmes à l'assaut.

### Le FLN, c'est la révolution ?

L'histoire officielle algérienne enseigne que le FLN entreprit une *thawra*, terme qu'on traduit généralement par « révolution ». Or, *thawra* renvoie plus à coup de colère, à révolte et à insurrection qu'aux connotations françaises du mot révolution qui signifie retour sur soi et contestation radicale de soi. De ce point de vue, le FLN n'eut jamais de projet révolutionnaire construit. Les dirigeants de l'insurrection réalisent l'allumage de la mèche en 1954 sans guère se soucier ce qu'il adviendra de la combustion. La seule occurrence que l'historien puisse admettre

à « révolution », c'est « anti-coloniale ». Le seul programme clair est de chasser le colonisateur. Dans la plupart des domaines, les hommes du FLN veulent plus se substituer au pouvoir colonial qu'ils ne veulent changer leur société. Le FLN, ce n'est pas la révolution, c'est plutôt la substitution. C'est ce que, séculièrement, se jouait la rivalité avec le pouvoir colonial de cadres sociaux ruraux souffrant d'un dépit de non possession sur leur société. Dirigent donc le FLN des gens qui ambitionnent de constituer une classe dirigeante. Le discours révolutionnariste du segment militaire finalement triomphant, le groupe de l'EMG<sup>7</sup> dirigé par le colonel Boumediene, qui l'emporte dans le sang à l'été 1962, fut surtout ce que Ibn Khaldûn aurait appelé une *di'aiyya* — un argument publicitaire destiné à asseoir la popularité du groupe pour favoriser sa marche vers le pouvoir — étant entendu que, avec le FLN, l'appareil bureaucratique militaire remplace la tribu sur laquelle réfléchissait le grand sociologue maghrébin. Dans ce groupe, par exemple, un Bouteflika, qui fut démonstrativement un fan de Fanon et de Castro, oublia après l'indépendance son look révolutionnaire aussi vite qu'il lui était venu.

### Le FLN : un front de résistance.

Avec le dirigeant politique Ramdane Abbane, est réalisé en 1955–1956, par admission individuelle, le rassemblement dans le front de toutes les composantes partisans de l'Algérie : les libéraux de l'UDMA<sup>8</sup>, la cléricature islamique des *ulamâ*, les communistes, ainsi que, surtout, les anciens centralistes du MTLD. À la différence du Conseil national de la résistance (CNR) français, le Conseil national de la résistance algérienne (CNRA) ne fut jamais un regroupement de partis. Abbane conçoit le FLN à sa manière jacobine unitaire. Mais le rassemblement conçu par Abbane, dépossédé du pouvoir à l'été 1957, ne lui survit pas vraiment : dans le front de résistance, les politiques qu'il y a fait venir sont dès lors marginalisés. Ainsi, les centralistes, mis à l'index comme ralliés tardifs par les chefs des maquis, furent durablement suspectés par

l'appareil militaire. Tétanisés devant l'aura des déclencheurs de novembre, ils leur abandonnèrent sans combattre le pouvoir. Le président du gouvernement provisoire, le GPRA, de 1958 à 1961, le libéral Ferhat Abbas, fut toujours un président d'opérette terrorisable à merci.

**Le FLN : une ligne politique et des institutions.** Au congrès de la Soummam (août 1956), conçu et réuni par Abbane contre le Délégation extérieure du Caire concurrente (notamment représentée par Ben Bella), triomphe sa ligne jacobine, et avec lui celle des civils et de l'élite formée par ses collègues centralistes. Un organisme unifié de l'ALN est institué. Les deux principes édictés par le congrès sont la suprématie de l'Intérieur sur l'Extérieur<sup>9</sup> et du politique sur le militaire. Le congrès institue le parlement de la résistance, le CNRA, et un exécutif, le CCE (Comité de coordination et d'exécution), qui devient, en septembre 1958, le GPRA (Gouvernement provisoire de la république algérienne). Mais le congrès de la Soummam s'est tenu grâce à l'alliance entre d'une part les politiques, et d'autre part les chefs maquisards ulcérés que la Délégation extérieure les approvisionne mal en armes. En fait, le CCE doit quitter Alger en février 1957 dans la fournaise de la répression française de la « bataille d'Alger ». Dès lors, la direction du FLN résida toujours à l'extérieur — Le Caire puis Tunis. Une fois à l'étranger, le CCE fut pénétré par des chefs maquisards repliés à l'Extérieur, sous la supervision de trois d'entre eux, les trois colonels, dénommés parfois les « 3 B » (Belkacem Krim, Ben Tabbal, Boussouf). Le CNRA du Caire d'août 1957 fut trafiqué par les 3 B qui y imposèrent une majorité de militaires. Dès lors, régna sur le FLN un pouvoir militarisé. Abbane fut marginalisé, puis attiré fin 1957 par les 3B dans un guet-apens au Maroc, et étranglé. Le congrès de la Soummam fit donc long feu. Il fut une victoire à la Pyrrhus de la modernité. Il reste que le congrès avait donné forme aux institutions du FLN-État.

**Le FLN : un État.** À partir de 1957, le FLN est reconnu progressivement dans le monde. Il crée à l'extérieur des bureaux et des missions, anticipateurs de futures ambassades et d'agences consulaires. Avec les bureaux des ministères, elles furent le terrain d'élection de cadres civils souvent talentueux.

Cet État est aussi intronisé majoritairement par les Algériens comme leur État : il s'affirme sur le terrain comme un contre-État symbole de l'indépendance tant attendue. Le congrès de la Soummam a institué à la base des comités pour supplanter l'administration coloniale, les « assemblées du peuple », noyau du *nizâm* (l'organisation politico-administrative du FLN). Celles-ci devaient être théoriquement élues. En fait, elles furent le plus souvent élues sur listes uniques, voire directement nommées par les cadres militaires des maquis. Décimées par la répression française, elles furent au demeurant supprimées en 1957–1958. Dès lors, régna sans partage une bureaucratie militaire selon un ordre musclé qui rappelait par plus d'un trait l'ordre des caïds de l'époque ottomane et de l'époque coloniale. S'imposa donc, au lieu et place du *beylik*<sup>10</sup> des Français un néo-beylik algérien militarisé.

**Le FLN : une idéologie ?** Dans la société algérienne, le FLN instrumentalise le traditionnel et manipule les valeurs communautaires. Il est surtout un organisme de conditionnement communautaire où le marqueur musulman a une importance capitale. Le FLN-ALN conduit le *jihād* — le combat sacré. Les combattants sont les *mujâhidûn* (les combattants du combat sacré). L'unanimité communautariste y est célébré à la mesure de la hantise de la division, obsessionnelle depuis les déchirements du PPA-MTLD de 1953–1954. Contre les messalistes, qui refusèrent d'être englobés dans le FLN, le FLN mène une véritable guerre d'extermination algéro-algérienne. Les traîtres, ou présumés tels, voient punir leur déviance de manière cruelle — souvent par l'égorgeage (*dhbiha*). Des purges sanglantes, qui firent plusieurs milliers de

morts, déciment l'ALN à partir de 1958 sous la responsabilité de chefs intoxiqués par les services français — notamment Amirouche —, et persuadés d'éradiquer des complots imaginaires au nom du sacré.

Le FLN célèbre aussi la virilité (*al rujûla*) en honneur chez les guerriers. Il a une équipe de football à partir de 1958. Dans les camps d'internement français, grâce au sport, il tâche d'endurcir les hommes. Il pratique l'autovalorisation par un *fakhr* (jactance poétique) modernisé, et aussi la victimisation en multipliant dans sa propagande par plusieurs fois les déjà nombreuses victimes de la guerre. L'arrivée des femmes aux maquis brava une virilité trop affirmée pour n'être pas inquiète.

L'intrusion des femmes dans l'ALN fut, de fait, une rude épreuve. Les chefs des maquis tenaient les femmes pour des reproductrices et des gardiennes de la communauté. Leur sont dévolues les tâches que le machisme ordinaire conçoit comme féminines, surtout les soins à prodiguer aux guerriers. Elles perturbèrent tant par leur esprit critique, et même par leur seule présence, la bonne marche de l'ALN qu'elles en furent largement expulsées en 1957.

En permanence, le FLN-ALN fit preuve d'un moralisme puritain. Pourtant, au FLN, l'idéologie est un patchwork tant les gens y sont divers. En wilâya 3 (Kabylie)<sup>11</sup>, il y a jusqu'en 1959, sous les colonels Mohammedi, puis Amirouche, prégnance d'une bureaucratie islamique militaire féroce. En wilâya 5 (Oranie, bases arrière du Maroc), règne une bureaucratie despotique brutale, jusqu'en 1957 sous la férule de Boussouf, dont les trois mentors politiques étaient Napoléon, Franco, Staline ; puis sous la férule de son successeur Boumediène, en 1957–1959. En wilâya 5, la surveillance policière est maniaque, la délation y est vue comme un devoir patriotique, les gens intelligents et critiques tenus pour dangereux, l'emprisonnement et les tortures y sont monnaie courante. Ce qu'on dénomma le système Boussouf débouche après 1962 sur la Sécurité militaire, qui devint la colonne vertébrale policière du système autoritaire de l'Algérie indépen-

dante.

Dans l'ensemble, le FLN fut plutôt conservateur. Il fut totalitaire dans le sens où les idéologues italiens Alfredo Rocco ou Giovanni Gentile entendaient le totalitarisme : la dévotion absolue au pouvoir d'État. Ceci dit, il exista au FLN quelques vrais démocrates (par exemple le président Ben Khedda, au GPRA, en 1961–1962), des cadres soucieux des droits de l'homme (par exemple le colonel Lotfi en wilâya 5 en 1959–60, ou le colonel Mohand Ou l Hadj en wilâya 3 en 1959–1962), et aussi de vrais politiques (par exemple le commandant Omar Oussedik en wilâya 4 [Algérois]). Mais, au sommet du FLN, ils ne firent jamais la loi.

Il reste que, sous un discours souvent régressif, il y eut des avancées. Les femmes, malgré l'enfermement qui leur fut souvent promis après 1962, malgré le réactionnaire code de la famille de 1984 qui les régit, ne devaient plus complètement retourner à la case départ. Par ailleurs, le FLN, certes, manipula la religion. Mais manipuler la religion, c'est déjà avoir un rapport moderne à la religion.

**Le FLN, c'est la nation ?** Le FLN promeut surtout un État au sens sultanal du terme — celui d'une machinerie de pouvoir. Le FLN est patriote : il combat pour un chez-soi affranchi de la domination étrangère. Mais cette patrie concrète est toujours mentalement reliée au *dâr ul islâm* (la demeure de l'islam). La seule spécificité sur laquelle le FLN insiste vraiment pour définir l'identité algérienne est l'arabo-islamisme, lequel est la spécificité d'une bonne vingtaine de peuples... Depuis les purges anti-berbéristes au MTLD en 1949, le débat sur l'identité berbère est tabou et relève de la trahison.

À quelques exceptions près — celles notamment de cadres civils exclus du vrai pouvoir — pour qui la nation est bien ce qu'elle est pour l'historiographie contemporaine : une communauté imaginée moderne, il n'y a en ce sens guère de nationalistes au FLN. Pour l'historien idéologue Tawfiq al-Madani, l'Algérie se définit comme une communauté intemporelle de

résistants de Jugurtha à l'émir Abd El Kader. Au FLN, surtout, la nation reste arrimée à la communauté traditionnelle, entre la famille patriarcale et la tribu d'une part, et l'*umma al muhammadiyya* (la communauté mahométane, patrie abstraite et non spatialisée) de l'islam universel d'autre part. Entre ces deux instances communautaires, il y eut durablement déficit du national. Ne s'extirpant pas du registre du sacré traditionnel, la nationalité algérienne était destinée à se fonder sur l'appartenance religieuse. Les non musulmans, même ceux qui avaient rallié le combat du front, furent toujours en Algérie des citoyens précaires : des « naturalisés par décret » et au coup par coup. Le FLN n'intégra finalement vraiment ni les Européens créoles ni les juifs. Le fossé de sang était certes incombable entre les communautés. Mais aussi, au FLN, l'image de l'autre minoritaire ne parvint pas à se détacher de celle du *dhimmi*<sup>12</sup>. Finalement ce fut sur la base de la communauté des Algériens/musulmans que l'appareil du FLN-ALN construisit sa bureaucratie militarisée.

**Le FLN : une bureaucratie militarisée claniforme, ou les valeurs d'une fraternité de guerriers.** En dehors de l'ALN, le FLN n'eut jamais d'existence propre. Le militaire y eut toujours le dernier mot à partir du départ pour l'étranger de la direction en 1957. Il porta les valeurs d'une fraternité de guerriers. Dans cette Brüderhorde, jouent les allégeances personnelles, les réseaux de clientèles, les chausse-trappe et les conspirations, qui forment l'arrière-plan permanent du combat patriotique. En cela, le FLN n'accéda pas à la rationalité du politique, a fortiori à la démocratie. Sa direction haït le politique. En ce sens, le FLN, ce fut le triomphe de l'archaïsme, lequel lui interdit, et par-delà lui, à la société algérienne, d'accéder à la loi rationnelle. Avec Abbane, fut assassiné un frère à qui ses assassins voulaient étouffer sa parole de père symbolique. Quarante ans après l'indépendance, la même loi d'airain continue à régner en Algérie, cette loi non écrite de toute constitution al-

gérienne selon laquelle il n'existe pas de pouvoir civil sans contrôle militaire. Dès le CNRA trafiqué de 1957, régna un parlementarisme janissaire. Le CNRA coopté fut toujours à majorité militaire à raison des trois quarts de ses membres. En 1961-62, le GPRA présidé par Ben Khedda fut impuissant devant le seul segment militaire prétorien surarmé organisé pour la course au pouvoir — l'état-major général de Boumediene supervisant l'armée des frontières qui ne combattit jamais sur le terrain algérien. Il s'empara du pouvoir dans l'été 1962 en écrasant dans le sang les segments militaires concurrents de l'ALN des maquis, et sous le parapluie du plus prestigieux des chefs historiques, Ben Bella. Ce dernier, que Boumediene soutenait comme la corde soutient le pendu, fut éliminé par le coup d'État de juin 1965 qui instaura directement la dictature de Boumediene.

Peut-on pour terminer établir un bilan des apports du FLN ?

**Les résultats du combat du FLN.** Ses résultats politiques (l'indépendance de l'Algérie) ont été plus probants que ses résultats civiques. En Algérie, la catégorie neuve du citoyen n'arriva pas durablement à s'imposer à la catégorie rémanente du croyant : le croyant est plus facile à régenter que le citoyen. Le FLN n'a pas résolu non plus la question de la dévalorisation de la vie humaine. La répression coloniale et les virtualités violentes de la société algérienne ont convergé. Les colons pensaient que les « indigènes » ne comprenaient que la force. Les bureaucrates militaires algériens, eux, ne pensaient pas très différemment des colons. Il y eut, dans l'Algérie du FLN, où existaient dans l'ombre tant de cadres civils de valeur le même contraste que Goethe avait noté pour l'Allemagne entre la valeur des individus et le caractère pitoyable (miserabel) des réalisations collectives. Au FLN, les personnes étaient tirées vers le bas, comme dans un parti communiste où les gens de valeur dirigent rarement et où la mauvaise monnaie chasse la bonne. Ce qui a triomphé en Algérie, avec le FLN, c'est le poids d'un idéal communautaire.

Cet idéal est aussi l'ordre de la surveillance mutuelle si prégnant dans tant de sociétés islamiques. Cet ordre est aussi contraignant que l'obsession du sérieux et de l'ordre étatique chez les fonctionnaires allemands du XIX<sup>e</sup> siècle. Il reste que, si le FLN, ce fut en un sens la régression, sur le moyen terme il fut dialectiquement la progression. Il permit en effet à la société algérienne de n'être plus dépendante. En 1962, stupéfaits de l'affrontement des cliques armées rivales, les Algériens qui venaient de se libérer de la domination étrangère commencèrent à percevoir qu'il leur faudrait peut-être bien aussi se libérer d'eux-mêmes. La modernité coloniale était suspectée ou acceptée dans la culpabilité schizophrène. Après 1962, la société algérienne est une société faisant retour sur elle-même, confrontée à elle-même. Pour le meilleur et pour le pire. Certes maintenant dans la douleur et dans le sang, mais avec toute la richesse de ses virtualités, se construit décisivement aujourd'hui la nation algérienne. L'ouverture citoyenne de l'Algérie n'aurait pu se construire sans le FLN, même si ce fut à son corps défendant.

Gilbert Meynier, Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université de Nancy 2.

Dernier ouvrage paru : *Histoire intérieure du FLN, 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002, 812 p.

### NOTES

- 1 Front de libération nationale algérien.
- 2 Algériens apparemment francisés issus du système scolaire français.
- 3 Parti du peuple algérien — Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques.
- 4 Organisation spéciale.
- 5 Armée de libération nationale.
- 6 Nobles d'épée, issus de l'aristocratie de commandement de l'époque ottomane.
- 7 État-major général.
- 8 Union démocratique du manifeste algérien, dirigée par Ferhat Abbas.
- 9 Ce principe correspondait à une volonté de mettre au pas la Délégation extérieure.
- 10 Pouvoir central d'État.
- 11 Circonscription militaire de l'ALN.
- 12 Protégé/infériorisé minoritaire en société islamique.

### L'Alsace et l'Algérie : de la réalité au mythe.

L'Alsace est loin de l'Algérie. Naturellement tournée vers l'Europe du Nord par sa topographie, elle paraît a priori n'avoir aucun lien particulièrement remarquable avec l'outre-méditerranée. Et pourtant, elle a pris une part non négligeable et relativement importante dans l'immigration et le peuplement français de l'Algérie à partir de 1830. Mais ce fait incontestable a été majoré et largement mythifié par le nationalisme français à partir de 1871. Il est aujourd'hui presque oublié, sauf chez les rapatriés d'Algérie, qui ne sont pas particulièrement nombreux en Alsace. Ce processus mérite d'être brièvement analysé, en distinguant la part des faits et celle des mythes.

#### Une migration importante et de longue durée, suivant l'axe Rhin-Rhône.

La migration alsacienne vers l'Algérie a été relativement importante. En effet, suivant la thèse de Fabienne Fischer, la population venue d'Alsace et du nord de la Lorraine a représenté dans les années 1845 à 1860 entre un cinquième et un quart de la population française d'Algérie, et elle restée voisine du cinquième dans les années 1860 à 1876. Les statistiques permettent d'estimer à plus de 33.000 le nombre d'immigrants alsaciens et lorrains de 1830 au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Le mouvement d'immigration a été continu de 1830 au début du XX<sup>e</sup> siècle, sans être pour autant d'une intensité constante. Les vagues les plus importantes correspondent aux années 1830 à 1860, celles de la conquête militaire et de la colonisation de peuplement systématique. L'Alsace densément peuplée est alors une région de forte émigration, pour des raisons démographiques ainsi qu'économiques ; l'Amérique est habituellement plus attirante que l'Algérie, sauf dans les années 1842-1845 et 1851-1855. L'émigration vers l'Algérie se ralentit dans les années 1860-1870, à cause de la politique impériale du « Royaume arabe », qui veut substituer la colonisation

de capitaux à la colonisation de peuplement, en supprimant les concessions gratuites de terres. Une relance s'est produite à partir de 1871, pour des raisons politiques. L'Assemblée nationale vote des crédits pour installer en Algérie sur 100.000 hectares les Alsaciens et Lorrains des territoires annexés par l'empire allemand, qui ont pendant deux ans le droit d'opter pour la France à condition d'émigrer en renonçant à leurs biens. On estime à plus de 6.000 le nombre des immigrants alsaciens et lorrains entrés en Algérie de 1871 à 1874. Mais le mouvement s'est poursuivi après la fin du délai d'option, comme en témoigne la statistique des naturalisations. Le nombre des naturalisations de ressortissants allemands se gonfle soudainement de 1872 à 1875, puis à partir de 1879 ; puis il retombe à partir de 1893, quand les naturalisés alsaciens-lorrains sont désormais recensés à part des autres sujets allemands. Ainsi, « à partir de cette date, le nombre des naturalisations prononcées en faveur des immigrants allemands est toujours équivalent au quart, ou au tiers de celui des immigrants alsaciens-lorrains » ; et pendant les années précédentes, « les Alsaciens-Lorrains représentent en fait environ les trois-quarts des naturalisations prononcées au profit des « Allemands » ; soit près de 3.500 naturalisations d'Alsaciens-Lorrains sur un total de 4.920 (entre 1879 et 1892) ». La Légion étrangère devient pour eux un moyen d'immigration et de naturalisation de plus en plus important, comme l'indique la part considérable du département d'Oran (où est installé le siège de la Légion, à Sidi-Bel-Abbès) dans les naturalisations d'Alsaciens-Lorrains entre 1894 et 1904. Au total, même si l'Algérie a reçu entre 12.000 et 15.000 immigrants alsaciens-lorrains de 1871 à 1914, elle en avait reçu bien davantage avant la perte des trois départements.

Si la chronologie de ce mouvement migratoire oblige à relativiser l'importance de la motivation patriotique, la cartographie suggère un constat analogue. L'immigration dans l'Algérie en voie de conquête et de colonisation n'a jamais été un phénomène purement français.

Les immigrants les plus nombreux sont venus par contiguïté des rivages méditerranéens, et davantage des pays les plus proches (Espagne, États italiens, Malte) que des départements français du Midi. Un axe migratoire secondaire Rhin-Rhône s'observe en territoire français, mais aussi dans les pays voisins : Suisse et Allemagne, à travers des frontières stabilisées depuis peu. Une partie des naturalisations d'Allemands après 1871 exprime sans doute la volonté d'intégration des Allemands installés de longue date en Algérie, et dont les descendants ont fini par oublier leurs véritables origines, en croyant sincèrement descendre d'Alsaciens-Lorrains.

#### Une migration mythifiée : l'Algérie, nouvelle Alsace-Lorraine ?

À partir de ces faits réels, le nationalisme français a construit un mythe politique, identifiant l'Algérie à une nouvelle Alsace-Lorraine. Ce mythe a d'abord été dirigé contre l'Allemagne, puis contre le nationalisme algérien musulman séparatiste.

Dans sa première forme, le mythe tendait à faire de l'Algérie une compensation du préjudice infligé aux Alsaciens-Lorrains qui avaient dû choisir entre leur pays perdu et leur patrie conservée, et de l'amputation infligée à la patrie elle-même. En conséquence, une double confusion s'est opérée : entre les réfugiés alsaciens et lorrains érigés en modèles de patriotisme français et l'ensemble des immigrants venus des mêmes provinces (en plus grand nombre avant leur annexion) ; et entre ces immigrants et l'ensemble des Français d'Algérie. Cette double confusion a été exprimée avec éloquence par Albert Camus dans son roman posthume, *Le premier homme*, dont le narrateur qui est son double se découvre une origine à demi alsacienne dans son village natal : « Les Français perdus dans la foule se ressemblaient tous, avaient le même air sombre et tourné vers l'avenir, comme ceux qui autrefois étaient venus ici par le Labrador, ou ceux qui avaient atterri ailleurs dans les mêmes conditions, avec les mêmes souffrances, fuyant la misère et les

persécutions, à la rencontre de la douleur et de la pierre. Tels les Espagnols de Mahon, d'où descendait la mère de Jacques, ou ces Alsaciens qui en 71 avaient refusé la domination allemande et opté pour la France ». Contrairement à beaucoup d'autres auteurs, Camus a le mérite de rappeler ici que les réfugiés alsaciens avaient bénéficié de l'injustice infligée à d'autres vaincus de la même année terrible : « et on leur avait donné les terres des insurgés de 71, tués ou emprisonnés, réfractaires prenant la place chaude des rebelles, persécutés-persécuteurs d'où était né son père qui, quarante plus tard, était arrivé sur ces lieux... ». La version officielle du mythe occultait entièrement ce fait gênant. Au contraire, elle justifiait la mobilisation de toutes les forces de la colonie, y compris les « indigènes » dépourvus de droits politiques, pour venir au secours de la mère-patrie victime des nouvelles agressions allemandes et pour libérer les provinces perdues dans les deux guerres mondiales. Mais à partir de 1945, une nouvelle version du mythe fut élaborée pour combattre le nationalisme algérien musulman séparatiste, dont une fraction s'était réjouie des défaites françaises et avait espéré une aide allemande à l'émancipation de l'Algérie. Après l'insurrection manquée du 8 mai 1945, le gouverneur général Chataigneau, socialiste, avait déclaré : « Des éléments troubles d'inspiration et de méthodes hitlériennes se sont livrés à des agressions à main armée sur les populations qui fêtaient la victoire dans la ville de Sétif et aux environs ». Moins de trois ans plus tard, son successeur et camarade de parti Marcel-Edmond Naegelen, né à Belfort de réfugiés alsaciens, député du Bas Rhin, systématisa cette analogie lors de sa première intervention devant les maires d'Algérie : « On a rappelé tout à l'heure qu'il m'a été donné de combattre à l'autre extrémité de la France des propagandes séparatistes. C'est une des fiertés de ma vie. Au moment le plus douloureux de cette vie, au moment où j'étais exilé de la terre des miens, de l'Alsace que l'envahisseur avait annexée une seconde fois, alors que j'avais trouvé

asile dans une autre province de France, alors que je pouvais me demander si je reverrais jamais les horizons familiers, la cour de l'école où j'avais joué, enfant, le cimetière où dorment mes parents, j'avais au moins la satisfaction amère de ne pas m'être trompé quand je dénonçais les prétendus autonomistes alsaciens comme des agents de l'ennemi. Car il a suffi que la botte allemande frappe à nouveau la terre d'Alsace pour que ceux-là même qui s'étaient présentés comme les défenseurs des libertés alsaciennes se fassent les auxiliaires et apparaissent comme les hommes de confiance du plus abominable régime de tyrannie, du nazisme. Lorsqu'on a vécu une telle aventure, on n'a pas le droit de l'oublier ».

Dans les débuts de la guerre d'Algérie, alors que les décisions gouvernementales de rappel des disponibles suscitaient des troubles dans l'opinion publique métropolitaine, le président de la République René Coty recourut au même type d'argument pour rappeler les exigences de la solidarité nationale dans son discours de Verdun, le 17 juin 1956 : « Qu'on ne compte pas sur nous pour abandonner, sur l'autre rive de la Méditerranée, une autre Alsace-Lorraine ». Cette formule avait l'avantage de rappeler un mythe patriotique bien ancré dans les esprits pour mieux faire admettre le devoir de réciprocité en faveur de l'Algérie française, menacée à son tour de séparation après avoir aidé la mère-patrie à récupérer les provinces perdues.

L'exemple de l'Alsace-Lorraine a également servi à illustrer la différence entre l'intégration et l'assimilation, la première étant censé respecter l'identité culturelle des populations rattachées à la France, au contraire de la seconde. Le gouverneur général Jacques Soustelle, qui s'est fait l'apôtre de l'intégration à partir de 1955, avait déclaré dans son premier discours à l'Assemblée algérienne : « La France n'abandonnera pas plus l'Algérie que la Bretagne ou la Provence ». Mais le respect des particularités législatives de l'Alsace-Lorraine depuis son rattachement en 1918 et la survivance de son dialecte germanique lui fournissaient de

meilleurs exemples pour démontrer que les habitants de l'Algérie pouvaient se considérer comme des Français à part entière sans être obligés de devenir semblables en tout point aux Français de la métropole.

Enfin, les partisans de l'Algérie française ont vu dans leur combat désespéré contre l'abandon de leur cause par la métropole une nouvelle analogie avec l'abandon de l'Alsace au vainqueur allemand en 1871 et avec l'écrasement de la Commune de Paris, mouvement dont ils exaltent le caractère patriotique effacé des mémoires par la vulgate marxiste. À leurs yeux, de Gaulle était l'émule de Thiers (avec cette circonstance aggravante que l'Algérie n'avait pas été conquise par une armée étrangère), et l'OAS incarnait comme la Commune le refus de se soumettre à l'inacceptable. Analogies inconcevables pour la très grande majorité des Français de France, même en Alsace.

Il est vrai que des anticolonialistes avaient eux aussi récupéré le mythe de l'Algérie, nouvelle Alsace-Lorraine, en l'inversant. L'ancien colon alsacien de Bordj-Bou-Argeridj, Victor Spielmann, choqué d'apprendre qu'il avait bénéficié d'une spoliation, avait prêché l'égalité et la solidarité de tous les habitants de l'Algérie dans son journal *Le trait d'union*. Selon Gilbert Meynier, c'est à lui que Ferhat Abbas aurait emprunté l'argument qu'il reprit en 1962 dans son livre de souvenirs, *La nuit coloniale* : « L'Algérie est une Alsace, mais c'est l'Alsace du monde musulman et du Maghreb arabe. C'est la Pologne de l'Afrique ».

Toutes ces analogies sont fragiles et contestables, et l'identification de l'Algérie française à une nouvelle Alsace-Lorraine l'est tout particulièrement. En effet, l'Algérie n'a pas été arrachée à la France par la victoire d'une armée étrangère, venue de l'extérieur : c'est une partie de la population algérienne qui s'est soulevée, et le nationalisme algérien était le produit de l'évolution du pays depuis la conquête et sous la domination française. De l'autre côté, l'Alsace n'a jamais été colonisée par la France comme l'Algérie l'a été. Si l'on veut rechercher une analogie

logie historiquement plus pertinente, on la trouvera entre l'Algérie et l'Irlande, puisque dans les deux cas une conquête suivie d'une colonisation a engendré un conflit de longue durée, à la fois national, religieux et social. Guy Pervillé.

### Témoignages

#### Charlotte Herfray

En ce qui nous concernait, mon premier mari, Robert Moussay et moi-même, nous avions en héritage une conscience politique nourrie des luttes d'avant-guerre et de notre histoire pendant la guerre. Nous n'avions pas hérité des conclusions ni des certitudes que s'étaient forgés les membres de nos familles qui avaient choisi leur camp, par nécessité ou par conviction, mais nous étions les héritiers d'une certaine façon d'analyser l'événement, d'une certaine manière de faire parler les faits, et surtout nous étions suffisamment lucides quant à notre échelle de valeurs où la solidarité et la justice étaient primordiales. Et puis, bien sûr, il y avait des composantes personnelles qui s'enracinaient dans le peu de goût que nous avions pour épouser les valeurs dominantes pendant la guerre, où le discours de Pétain prônait une soumission teintée de culpabilité, et sans espoir, alors que De Gaulle invitait à la résistance et à l'espérance. Ainsi avons-nous rejoint, sans en avoir clairement conscience, la cohorte de ceux qui pensent que l'esprit critique est indispensable et que protester est une vertu ! Comment ne pas adhérer, en ces temps troublés, où la mort était maître, à des idéologies (ces croyances collectives) qui nous invitaient à espérer en un monde nouveau ? En fait, nous pensions moins à faire carrière qu'à prendre part à l'œuvre à accomplir... On vivait un peu comme si effectivement un autre monde pouvait advenir, un monde plus juste, plus solidaire et imprégné de respect pour la vie et pour les vivants. On pensait participer à son avènement. Somme toute, chaque époque de crise grave favorise l'assomption de ces illusions

messianiques dont les humains nourrissent les rêves qui vont inspirer leurs actes et ceux de leurs enfants.

C'est dans un tel terreau que s'est élaboré ce désir qui a déterminé nos choix et structuré nos catégories d'entendement. Les choix étaient des réponses à un contexte d'après-guerre marqué par la défaite du nazisme et la prise de conscience horrifiée devant ce qui s'était passé à Auschwitz. Se sont ajoutées à cela les émotions nombreuses et diverses liées à une guerre douteuse en Extrême-Orient, aux massacres de Sétif, à ceux de Madagascar, bref à toute une histoire marquée par le mépris, des meurtres et des tueries, de l'avilissement, de l'incompréhension et de la haine. Ainsi a pris corps notre grande sensibilité aux événements d'après-guerre marqués par une décolonisation. En ce qui concerne l'Algérie, le fait de nous engager, à notre mesure, aux côtés de nos amis algériens qui luttaient pour leur libération, allait dans le sens de nos idéaux et nous semblait « la moindre des choses ». Ça nous a coûté quelques nuits sans sommeil, à Robert Moussay et à moi-même, car un tel engagement n'était pas simple. De plus, nous avions quand même la responsabilité de quatre enfants ! À Mulhouse, nous avions beaucoup d'amis algériens. De longues et âpres discussions avaient créé de solides liens amicaux entre nous. Il y avait aussi d'autres français, avec qui nous nous retrouvions en communauté d'idées sur la question de l'Algérie. Il y avait en particulier Violette Canivez, professeur de philosophie et épouse d'Ali Goumghar, un des responsables de la Willaya-est et qui comptèrent parmi les fondateurs de l'ANARF (Association des Nord-Africains résidant en France). Goumghar était directeur du foyer d'hébergement de l'ANARF, qui abritait un assez grand nombre de travailleurs maghrébins de Mulhouse. Il y avait aussi Jeanine Cahen, qui fut arrêtée et qui passa plusieurs mois en prison pour avoir aidé le FLN. Et puis il y avait Paulette Lévy, assistante sociale de l'ANARF. Elle fut, je crois, une des fondatrices du centre de La Marsa, en Tunisie, qui recueillait des enfants

algériens dont les parents avaient été emprisonnés ou tués du fait de la guerre. Elle collectait des fonds pour cet établissement et fut à plusieurs reprises dans l'obligation morale de faire sortir du territoire français des Algériens recherchés par la police française. Tout cela était bien sûr très secret, car les niveaux d'engagement étaient fort variés chez ceux qui « se mouillaient » pour leurs amis algériens. Quelques uns étaient discrètement en cheville avec le réseau Jeanson. Une des plus grandes frousses de ma vie, c'est quand il fallut, lors d'un déplacement de Robert Moussay à Paris, l'aider à transporter l'argent de la Willaya-est récolté par Goumghar, et que nous avons caché un temps dans notre grenier à Mulhouse. Une autre fois, contactés par Paulette Lévy, nous dûmes faire sortir de France un jeune militant algérien poursuivi par la police. L'ayant cherché à Lyon, elle le ramena chez nous, à la maison. Nous dûmes organiser son passage vers la Suisse puis l'Allemagne. Un de nos amis, quoique assez conformiste dans ses opinions politiques, mais sincèrement pour la paix et chrétien fervent, accepta, parce qu'il connaissait parfaitement tous les sentiers du Jura, de consacrer son dimanche après-midi pour « sauver » ce jeune homme. J'ai eu l'occasion de raconter l'affaire plus de quarante ans après les faits à l'une de ses filles, qui ne se doutait d'aucune manière que son père, si rigide et si conforme, avait pu prendre ce risque. Ce fut d'ailleurs entre elle et moi un grand moment d'émotion. parallèlement à ces liens ultra-secrets, notre engagement politique était bien connu. Il fut pour nous l'occasion d'apprendre les aléas de la vie politique dans les partis comme la Jeune République, l'UGS et le PSU. Ces partis étaient sans danger sérieux pour le pouvoir en place. Ils étaient encore exempts de lutte en leur sein, et ils étaient de vraies « écoles » politiques. Notre méfiance vis-à-vis de la SFIO était liée à, une longue histoire familiale du côté de Robert Moussay, et notre sympathie pour les membres du PC, quoique grande, ne pouvait effacer les points d'ombre du stalinisme qui

nous étaient trop connus. Mais ce n'est pas mon propos ici. Pour en revenir à l'Algérie, bien sûr, le désenchantement a suivi l'avènement de Boumedienne... et comme une blessure secrète, ce qui se passait dans ce pays ne m'a jamais été indifférent depuis. Tout cela est bien loin maintenant.. Mais je n'ai jamais regretté les risques pris, les naïves maladresses de certains gestes, vu les multiples richesses que les rencontres et les amitiés de ce temps m'ont permis de découvrir. J'ai perdu mon investissement dans les idéologies, mais pas l'attachement aux valeurs qui étaient à son origine. De notre engagement pour la libération de l'Algérie, il me reste fierté et non amertume. Merci de m'avoir permis de l'évoquer à l'occasion de la rencontre de ce jour.

### Monique Pfaff

Monique Pfaff raconte qu'elle a vécu une année entière à Alger, envoyée par la CIMADE, en 1961–1962. C'est donc aussi la mouvance protestante qui a inspiré son engagement. Le pasteur Casalis en particulier insistait dans ses homélies sur la torture pratiquée en Algérie. Les discussions étaient libres, fondées sur la lecture de *Témoignage chrétien* et d'*Esprit*.

Dans la capitale de l'Algérie, la CIMADE était logée dans un bidonville depuis 1958. Après le cessez-le-feu, le quartier s'organisa en vase clos, du fait de l'encerclement par l'OAS. Un petit hôpital fut mis sur pied. Les fêtes de l'Indépendance se déroulèrent en juillet 1962 dans la liesse générale. Mais au retour en métropole, il devint très difficile d'intéresser les Alsaciens à l'Algérie, où Monique retourna comme enseignante.

### Anne Preiss

Anne Preiss explique que, née en Polynésie, elle connut très jeune les attitudes racistes des Blancs à l'encontre des autochtones. Son entourage familial la mit ensuite au contact de ceux qui avaient vécu au collège du Chambon-sur-Lignon, qui cachèrent de

nombreux juifs et qui faisaient hebdomadairement des réunions pour dénoncer l'oppression nazie. C'est sur cette base que naquit son militantisme. Habitant Lyon, elle fut contactée pour le réseau de soutien au FLN de Saint-Etienne. Pour elle, le sort des ouvriers algériens en prison, la misère des familles renvoyait à une forme d'Occupation en pays libre. C'était aussi, pour les Maghrébins, le temps du couvre-feu et celui du contrôle policier aux portes des villes. Elle fut donc chargée d'apporter aux familles l'argent du service social du FLN. Elle échappa de peu à l'arrestation qui frappa ses camarades lyonnais alors qu'elle était en déplacement à Paris, pour l'organisation. Le pasteur Casalis l'envoya alors par prudence au Maroc, via la Suisse. Elle s'occupa d'enfants traumatisés par la guerre. Après l'indépendance, elle passa en Algérie et milita avec les femmes qui voulaient faire avancer la condition féminine, en organisant le planning familial. Pour elle, c'est l'après 19 juin 1965 qui marqua le coup d'arrêt de l'émancipation générale de l'Algérie et des Algériennes. L'annulation du festival de la Jeunesse en fut le signe annonciateur.

### René Tabouret

Le témoignage de René Tabouret est celui d'un conseiller municipal communiste de Strasbourg, qui hébergea un militant algérien condamné par la France et par le FLN.

Il évoque d'abord la position inconfortable des militants pris au début de la guerre entre deux mythes, celui de la cause juste que représentait toute guerre de libération et celui du progrès de civilisation, en quelque sorte trahi par la révolte algérienne.

Au départ, les positions du parti furent ambiguës : il se compromit vis à vis des appelés en votant les pleins pouvoirs, puis pensa que « le révolutionnaire aux armées » allait pouvoir empêcher les horreurs. C'était méconnaître les réalités d'une guerre partisane, mais le mot d'ordre de Paix en Algérie, évitant le recours au terme indépendance, exprimait effective-

ment l'objectif de l'époque. À Strasbourg, les colleurs d'affiches étaient poursuivis, et René Jeanvoine, arrêté, fut durement condamné par le tribunal.

Quand l'emploi de la torture par l'armée française fut avéré, les positions basculèrent. Il y eut le comité Audin.

En 1958, de Gaulle emplit la place Kléber, et la foule prit à partie les communistes présents. La jeune Karcher échappa de justesse à l'agression de gens vociférant contre les communistes, les juifs et les intellectuels. À Saverne d'autres militants furent poursuivis de même.

En 1959 eurent lieu des élections municipales qui menèrent René Tabouret au conseil municipal, après une campagne fondée sur la dénonciation des conditions de vie des travailleurs algériens relégués dans des logements insalubres installés dans les vieilles fortifications. L'OAS était active. Elle recrutait surtout parmi les étudiants de droite. Les militants communistes organisèrent des nettoyages de tags OAS en plein jour. La famille Tabouret fut mise sous protection de la police.

Lors du plasticage qui visa Bord, la police refusa cependant d'enregistrer le témoignage de René Tabouret susceptible de faire la lumière sur ses auteurs. Au conseil municipal de Strasbourg, Pflimlin refusa une motion dénonçant l'OAS, sous prétexte qu'elle aurait divisé la nation.

### André Mandouze.

Extrait des *Mémoires d'outre-siècle*, t. 1 : « D'une Résistance à l'autre », Viviane Hamy, Paris, 1998 (publiés avec l'aimable autorisation de l'auteur)

### L'arrestation à Strasbourg

(p. 262-263)

*Au début de novembre 1956, André Mandouze, maître de conférences de latin interdit d'enseignement à la Faculté des Lettres d'Alger depuis mars 1956, vient d'être muté à celle de Strasbourg.*

« ...Me faisant donc presque oublier le 6 mars [1956] et la bagarre de ma dernière leçon de philologie [latine] à Alger, voici que mes premiers cours de Strasbourg



se mettaient merveilleusement en place et même en route. Mais c'est alors que la date fixée pour les retrouvailles familiales [avec sa femme et ses enfants restés à Neauphle-le-Château en région parisienne] va se trouver être celle d'une séparation prolongée, d'un type que nous n'avions jamais connu.

«Vendredi 9 novembre, Strasbourg. — 8 h 30 du matin. J'achève de prendre mon petit déjeuner avec Nicette Dagens [Mandouze loge provisoirement chez son collègue Jean Dagens]. On sonne. Je me lève pour répondre. Trois hommes demandent Jean Dagens (lequel est depuis hier à Paris). Les voyant, j'ai compris. C'est bien en effet ceux que Dagens avait deviné à l'avance et qui s'étaient fait préalablement annoncer au doyen Simon [Marcel Simon, doyen de la Faculté des Lettres].

« Intention de perquisition immédiatement exprimée par les trois flics. Mais comme, selon leur expression, je suis "en chambre meublée", force leur est de se rabattre sur l'inventaire du contenu d'une seule valise : la mienne. Une voiture nous attend en bas de la maison. En route vers la cité administrative où voisinent notamment Sécurité Sociale et police. La DST — puisque c'est d'elle qu'il s'agit — use à mon égard d'un vocabulaire moins carrément brutal que celui de la dame-juge ayant, six mois plus tôt, instrumenté à Neauphle. Je suis en effet déclaré, d'entrée de jeu, "témoin" dans l'affaire Ben Bella et consorts. Témoin ou non, c'est tout de même bien un interrogatoire que je subis, un interrogatoire agrémenté de grosses ficelles destinées, si vous n'y prenez garde, à faire enregistrer par une machine à écrire ce que vous n'avez pas dit, en tout cas pas dit comme ça. À noter, en passant, que le statut provisoire de témoin ne vous assure pas la gratuité des repas pendant le déroulement du scénario. Ainsi, notamment, à la fin de la journée, mes sbires n'en sont-ils pas revenus de devoir ainsi suivre "le témoin" jusqu'à un grand restaurant proche de la gare et de l'y contempler avaler un dîner particulièrement copieux. Prévoyant en effet la suite, je me

suis sans remords dispensé de pratiquer le maigre alors traditionnel du vendredi. Quant au règlement du train de nuit — direction Paris — qu'il a été assigné au témoin de prendre entouré de ses gardes du corps, c'est seulement ma carte de famille nombreuse qui m'en a allégé le coût. »

*À Paris, André Mandouze, accusé à tort d'avoir collaboré à la rédaction de la plate-forme du congrès FLN de la Soumamm, fut incarcéré à la prison de la Santé. Il y rencontra les cinq dirigeants algériens, dont Ben Bella ; qui venaient d'être capturés lors du détournement de leur avion. Il fut libéré après 39 jours de détention.*

### **Extrait du rapport mensuel du commissaire central de Strasbourg, novembre 1956** (Archives Départementales du Bas-Rhin, 544 D 11).

« L'arrestation inopinée du professeur Mandouze, sans répercussions sur l'opinion de la grande masse, a été très commentée dans les milieux universitaires. Le PC, par l'intermédiaire de *L'Humanité d'Alsace et de Lorraine*, a dès le premier jour, lancé une campagne en faveur de sa libération, sans que toutefois celle-ci n'affecte le public. Les intellectuels cependant manifestent leur mécontentement. Lors de la rentrée solennelle de l'Université [22 ou 23 novembre 1956], le rapport annuel sur l'activité de cet institut [?] fut accueilli par les huées d'éléments communistes, alors que l'orateur venait d'évoquer vaguement l'affaire Mandouze. Quelques jours plus tard, M. Babin, recteur de l'Université, et plusieurs sommités intellectuelles, professeurs de Faculté, ont demandé au Gouvernement, dans une lettre dont les termes restaient des plus neutres, de libérer le prévenu. A son tour, le comité de l'AFGES (Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg), affiliée à l'UNEF, vient de demander instamment la mise en liberté provisoire du professeur Mandouze. Cette motion proteste contre cette arrestation et souligne le caractère scandaleux que présente "le maintien sous les verrous d'un homme auquel ses mérites personnels comme savant et comme éduca-

teur, le caractère et le courage dont il a donné tant de preuves, comme combattant de la Résistance, auraient dû procurer, pour le moins, quelques égards".

### **Le retour à Strasbourg (p.274)**

« Toujours est-il que, pour ce qui est [...] de l'Alsace, l'accueil qui nous y est fait est particulièrement chaleureux si l'on excepte que, une nuit, le stationnement de notre voiture en bas de la maison n'a pas manqué de susciter mécaniquement, de la part de quelques barbouilleurs, le réflexe pavlovien déjà manifesté à Alger ou à Neauphle sous la forme stéréotypée : "Mandouze traître, Algérie française". Du coup, Georges Millot (professeur à la Faculté des Sciences, militant de La Vie Nouvelle) m'a immédiatement proposé de garer dans son Institut de Géologie tout proche, et les choses se sont tassées malgré la poignée de petits fascistes qui avaient dû mal supporter les multiples manifestations estudiantines en ma faveur. "Libérez Mandouze" avait été naturellement un des slogans repris en chœur, notamment à l'approche de la rentrée solennelle de l'université en novembre 56. On aurait pu croire que, au nom de l'ordre, les autorités académiques se devaient de réagir par rapport à ces prises de position forcément bruyantes. Il n'en fut rien. J'ai à l'inverse pu constater que, dès mon retour à Strasbourg le lendemain de ma sortie de prison, le doyen Marcel Simon tint à venir lui-même nous souhaiter la bienvenue dans notre nouvelle demeure, tandis que le jour suivant Jean Babin me fit les honneurs de son rectorat. Bref, à tous les échelons, Strasbourg était bien au diapason du mouvement qui, à travers toute l'université française, avait obtenu un nombre écrasant de signatures de collègues et d'étudiants en faveur de ma libération ».

- Janvier 1957 À Mulhouse, deux Algériens tentent d'égorger « un coreligionnaire » soupçonné de renseigner la police.
- 13 mars 1957 : Arrestation de Tahar Ramdani, chef de la Kasma FLN de Strasbourg.
- 6 mai 1957 : Réunion publique à l'Aubette organisée par le Centre d'Action universitaire pour l'Algérie française, les Étudiants républicains sociaux et le Centre départemental des Jeunes indépendants et payans.
- 9 mai 1957 : Réunion publique pour une paix négociée en Algérie organisée par les Jeunesses radicales, l'Aumônerie universitaire protestante, le Groupe Esprit, Témoignage chrétien, l'Union des Étudiants juifs, la Ligue des Droits de l'Homme et le Mouvement de la Paix avec Hovnanian et Pierre Stibbe. André Mandouze donne lecture d'une lettre de Telidji, impliqué dans le meurtre d'un Nord-Africain à Strasbourg-Meinau, accusant la police de lui avoir fait subir des tortures. Peu après, Telidji s'évade.
- Mai 1957, au cours d'un week-end de la Fédération des Étudiants protestants à Waldersbach, le professeur Mandouze accuse Pierre Pflimlin et le frère Médard, directeur du Foyer des Étudiants catholiques à Strasbourg, de complicité avec « l'assassin » Guy Mollet. Le FEC suspend un cycle de conférences prévu sur la question algérienne pour ne pas troubler « les esprits alsaciens ».
- 2 juillet 1957 : Arrestation d'une vingtaine de responsables de mouvements nationalistes. Ils sont transférés à Alger pour y être mis à la disposition de la justice militaire.
- 31 juillet 1957 : Le tribunal de Mulhouse condamne cinq responsables du MNA (mesalistes) à des peines allant de deux mois à deux ans de prison pour avoir collecté des fonds et diffusé l'organe de leur mouvement dissous.
- 9 août 1957 : Le gérant du centre d'accueil pour Nord-Africains de la Meinau à Strasbourg est abattu.
- 10 août 1957 : Un cafetier algérien de la rue Saint-Louis à Strasbourg est assassiné.
- Août à décembre 1957 : Ni règlement de compte, ni collecte de fonds pour le FLN dans le Bas-Rhin, ce que le préfet Cuttoli attribue à la décapitation de l'état-major nationaliste.
- Décembre 1957 : La Cour d'Appel de Colmar met Tahar Ramdani, en liberté provisoire. Deux jours plus tard, il est arrêté sur mandat du juge d'instruction près le Tribunal des Forces armées d'Alger.
- 15 janvier 1958 : Quatre Algériens, stagiaires de la FPA, sont arrêtés à Colmar pour « activités antinationales ». Peu après, deux distributeurs de tracts FLN arrêtés à Colmar et à Munster.
- 29 janvier 1958 : Sous les auspices du Comité colmarien d'étude de la question algérienne, Jacques Fonlupt-Esperaber, ancien député MRP, au cours d'une conférence à Colmar, préconise de rechercher tous les contacts pour mettre fin à « une aventure sans issue ». Il parle dans le même sens à Strasbourg le 14 février au cours d'une réunion organisée par le « Comité de Résistance spirituelle ».
- 18 avril 1958 : Réunion publique sur l'Algérie organisée par le « Forum de l'Express » avec l'écrivain Jean Amrouche
- 21 avril 1958 : Pierre Pflimlin déclare à Georges Bidault, président du Conseil, qu'il considère comme dangereuse la politique de force que ce dernier envisage de suivre en Algérie et qu'il s'opposera à son investiture.
- 23 avril 1958 : Dans un article du *Nouvel Alsacien*, Pflimlin prend parti pour l'ouverture de pourparlers avec ceux qui se battent.
- 8 mai 1958 : Pflimlin est chargé de former le gouvernement.
- 13 mai 1958 : Pflimlin présente son gouvernement à l'Assemblée nationale : il propose l'ouverture de pourparlers « le jour où il apparaîtra que la rébellion, ayant perdu tout espoir de succès, est prête à renoncer au combat ». Il est investi par 274 voix contre 129, pendant que les Français d'Algérie et l'Armée entrent en insurrection à Alger.
- 24 mai 1958 : Les parachutistes s'emparent de la Corse.
- 26 mai 1958 : Entrevue de Gaulle-Pflimlin à Saint-Cloud.
- 28 mai 1958 : Démission du gouvernement Pflimlin.
- 1<sup>er</sup> juin 1958 : Charles de Gaulle, président du Conseil ; Pflimlin, ministre d'État.
- Fin juillet 1958 : Selon les Renseignements généraux du Bas-Rhin, sur 2200 personnes « susceptibles d'être intéressées par les activités séparatistes », le FLN compterait 760 adhérents.
- 28 septembre 1958, 90 % des suffrages exprimés en Alsace pour la Constitution de la Cinquième République.
- Novembre 1958 : À Strasbourg, grande opération contre le FLN.
- Février 1959 : Nouvelle opération contre la FLN à Strasbourg.
- Avril 1959 : Troisième rafle de militants FLN à Strasbourg. Depuis novembre, 134 suspects arrêtés (sur 1914 « Musulmans » domiciliés dans la ville), une vingtaine sont relâchés, les autres condamnés à des peines de prison ou internés par mesure administrative.
- 15 septembre 1959 : L'Association fédérative générale des Étudiants de Strasbourg proteste contre la résiliation des sursis de certains étudiants et menace d'une grève illimitée lors de la rentrée universitaire.
- Novembre 1959 : Visite officielle du général de Gaulle en Alsace.
- Décembre 1959 : Camille Dahlet, directeur du journal

autonomiste, est condamné à 200 000 francs d'amende pour avoir publié un article dénonçant l'emploi de la torture par l'armée en Algérie.

(à suivre)

Léon Strauss

---

## Nécrologie

---

### Étienne Trocmé (1924–2002)

Le socialisme strasbourgeois a perdu l'an dernier l'une de ses figures les plus imposantes. Étienne Trocmé, ancien élève de l'École des Chartes, avait ensuite bifurqué vers la théologie. Il enseigna l'exégèse néo-testamentaire à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg de 1951 à 1994, fut doyen de cette faculté de 1971 à 1973 et en 1982-1983. Il présida à deux reprises l'Université des Sciences humaines (1973–1978, 1983–1988) avant de prendre la tête de l'Observatoire national de la Vie étudiante.

Il a publié plus de 200 ouvrages et articles. Mais l'intensité de cette activité universitaire et scientifique ne l'a pas empêché de militer à gauche avec autant de dévouement et d'autorité. Étienne Trocmé s'était engagé lors de la campagne présidentielle de 1965 pour François Mitterrand ; il anima ensuite la Convention des Institutions républicaines dans le Bas-Rhin. À ce titre, il présida en 1967-1968 le comité départemental de la Fédération de la Gauche démocratique et sociale. Membre du nouveau Parti socialiste depuis 1971, il a conduit en 1971 et 1977 la liste d'Union de la Gauche aux élections municipales face à celles de Pierre Pflimlin.

Dans la dernière décennie, il fut président du comité départemental et vice-président national de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme). Étienne Trocmé trouvera évidemment sa place, le moment venu, dans le Dictionnaire biographique du Mouvement social.

---

## Exemples de notices

---

### JEANVOINE René

Né le 16 mars 1931 à Strasbourg-la Robertsau (Bas-Rhin), mort le 12 février 2003 à Strasbourg.

Marié le 14 octobre 1958 à Alice Pimmel, née le 8 mai 1937 à Strasbourg.

2 fils.

Ouvrier, journaliste, permanent communiste.

L'histoire de la famille de Jeanvoine est liée au quartier de la Robertsau. René Jeanvoine était l'aîné de deux enfants d'une famille de militants communistes et cégétistes. Son père, Eugène, (né le 21 janvier 1900 à Bellefontaine, Vosges, mort le 21 janvier 1990 à Strasbourg) employé à la Ville de Strasbourg, et sa mère Mathilde Munster, née le 18 octobre 1898 à Strasbourg-la Robertsau, Bas-Rhin, morte le 16 octobre 1991 à Strasbourg, Bas-Rhin, étaient tous deux communistes actifs. Ils étaient athées et n'élevèrent leurs enfants dans aucune religion.

R. Jeanvoine fit ses études primaires à l'école de la Robertsau. En 1939, la famille, évacuée de Strasbourg, se rendit chez des parents, à Remiremont (Vosges). Le père, connu comme militant politique, ne rentra pas. Il aurait de toute façon été refoulé, en tant que « Français de l'intérieur ». Il servit de passeur dans les Vosges. Dénoncé en 1941, il fut emprisonné à la prison Sainte-Marguerite de Strasbourg, puis transféré au camp de travail de Bruchsal puis de Bayreuth, jusqu'en 1945. La mère et les enfants rentrèrent en 1940 à Strasbourg annexée.

R. Jeanvoine passa son bac au Collège de l'Ill (aujourd'hui Lycée Pasteur) en 1949. Il adhéra à la J.C., qui organisait des activités politiques mais aussi des loisirs et du sport. C'est là qu'il rencontra sa future épouse.

Il accomplit son service militaire et devint sous-officier.

Bilingue, il commença par être journaliste à l'*Humanité d'Alsace et de Lorraine*. Il s'occupait surtout de politique régionale. En 1956, lors de l'attaque de l'imprimerie que les étudiants de droite organisèrent suite aux événements de Budapest, il fut grièvement blessé

à la tête. Il travailla ensuite dans une fabrique de radiateurs, la CAEM, à Kœnigshoffen, mais en fut licencié le 16 mars 1961, pour activité syndicale : il avait demandé la 4<sup>e</sup> semaine de congés payés. Un long procès s'en suivit, qui aboutit, mais tardivement, à son indemnisation.

Inscrit sur la liste noire du patronat, (il fut embauché à la Papeterie de la Robertsau mais n'y resta que 2 heures, le temps que le patron consulte la liste !) il ne trouva plus de travail à Strasbourg. Le parti lui confia alors la gérance de la Librairie du Rhin, puis de l'Imprimerie commerciale d'Alsace et de Lorraine, jusqu'à sa fermeture, en 1984. Il fut ensuite permanent du parti, attaché à la région, jusqu'à sa retraite, en 1991.

Son activité militante fut très liée à la vie du quartier populaire de la Cité de l'Ill, à la Robertsau, où il était né et qu'il ne quitta pas. À l'époque de la guerre d'Algérie, les manifestations organisées contre la guerre y rencontrèrent un écho favorable car les familles franco-algériennes y étaient nombreuses. R. Jeanvoine fut arrêté en 1959, avec quatre autres camarades, alors qu'il collait des affiches « Paix en Algérie ». Il fut condamné le 14 novembre 1959 à une amende élevée pour l'époque (2535 F), qu'il collecta auprès des camarades et des sympathisants. Sa condamnation visait symboliquement tout le parti.

R. Jeanvoine fut plusieurs fois candidat aux législatives dans la circonscription de Strasbourg I, dont le découpage noyait le vote populaire. Il obtint 5,38 % des voix en 1978.

R. Jeanvoine continua à s'occuper, après sa retraite, de plusieurs associations locales, en particulier de l'Union Touristique Aurora.

Sources

Entretien du 25-1-1999.

Archives du PCF

Françoise Olivier-Utard

### Adresses

#### Président

Léon Strauss  
6 rue Daniel Hirtz  
67000 Strasbourg  
03 88 36 63 09  
Courriel : strastra@noos.fr

#### Secrétaire

Patrick Auzende  
12 rue de Bienne  
67000 Strasbourg  
03 88 52 14 29  
Courriel : auzende@yahoo.fr

#### Trésorier

François Uberfill  
195, rue du Rhin-Tortu  
67100 Strasbourg  
03 88 39 31 46  
Courriel :  
uberfill.francois@wanadoo.fr

#### Rédaction du bulletin

Françoise Olivier-Utard  
18, rue de l'Observatoire  
67000 Strasbourg  
03 88 61 81 03  
Courriel : francoise.olivier-  
utard@gersulp.u-strasbg.fr

#### Site Maitron

www.maitron.net

almemos@yahoo.fr

#### Gérant de la publication

Léon Strauss

La journée d'études d'Almémós 2004 se déroulera le 13 mars 2004 et aura pour thème

### 1964-2004 : Il y a 40 ans. De la CFTC à la CFDT.

Il y a quarante ans, au Congrès d'Issy-les-Moulineaux (novembre 1964) la CFTC opérait son « évolution » et prenait le titre « Confédération Française Démocratique du Travail ».

La CFDT se donnait pour but de « réunir des organisations syndicales ouvertes à tous les travailleurs résolus, dans le respect mutuel de leurs convictions personnelles, philosophiques, morales ou religieuses, à défendre leurs intérêts communs et à lutter pour instaurer une société démocratique d'hommes libres et responsables » (art 1er, al. 1 de ses statuts).

Le vote du congrès était l'aboutissement d'une réflexion et d'un débat collectifs de plusieurs années, axé sur le souci de modernisation permanente du syndicalisme, de défense des libertés démocratiques, d'ouverture à la population salariée non syndiquée du pays et d'attachement au principes du syndicalisme comme instrument nécessaire de la promotion individuelle et collective des travailleurs et de la construction d'une société démocratique.

Les syndicats de l'Union régionale

Alsace (tous secteurs) et de la Fédération des Syndicats Chrétiens d'Alsace (Secteur privé) avait cependant voté majoritairement contre l'évolution, pour le maintien du sigle « Chrétien » dans le titre de la Confédération. Ils avaient également très majoritairement décidé de maintenir leur unité et de se prononcer ensemble sur les conclusions du congrès confédéral. C'est au cours du Congrès du Palais des Fêtes de Strasbourg des 15 et 16 mai 1965 que l'Union régionale Alsace et la Fédération des Syndicats Chrétiens vote à 95 % et à 87 %, le maintien de l'adhésion à la CFDT « qui continue la CFTC », alors que quelques syndicats (Cheminots, Mines de Potasse, Employés de la Banque de France fondent une « CFTC maintenue ».

Notre journée d'étude du 20 mars se divisera en deux parties :

1 — le matin, consacré à l'évolution nationale, fera appel à des chercheurs et à des experts ainsi qu'à des « témoins ». Franck Georgi (Maitron coordinateur des bios CFDT) et Michel Dreyfus (Maitron, coordinateur des bios CGT) ont été contactés ainsi que des experts et témoins de la période

2) — l'après midi sera consacrée à l'évolution régionale, où sont contactés des chercheurs et experts locaux ainsi que des acteurs et témoins de la période.

# almémós

## Bulletin d'adhésion

à renvoyer à l'association Almémós, 6, rue Daniel-Hirtz, 67000 Strasbourg

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Courriel .....

demande à adhérer à l'association Alsace Mémoire du Mouvement Social.

Le montant de la cotisation annuelle est de 15 euros — 30 euros pour les personnes morales.

Date

Signature